

ACCORD-CADRE PORTANT SUR L'APPROVISIONNEMENT EN FOURNITURES DE BUREAU

REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(RC)

Date limite de remise des offres : le 27 janvier 2025 à 23h59

Appel d'offres ouvert passé en application du Code de la commande publique, notamment des articles
R.2124-1 et R.2124-2

Table des matières

ARTICLE 1 : POUVOIR ADJUDICATEUR.....	3
ARTICLE 2 : OBJET DE L'ACCORD-CADRE.....	3
ARTICLE 3 : CONDITIONS GENERALES DE LA CONSULTATION	6
3.1 : MODE DE PASSATION	6
3.2 : DUREE DE L'ACCORD-CADRE	6
3.3 : LIEUX D'EXECUTION.....	6
3.4 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	6
3.5 : VARIANTES	7
3.6 : LABEL	7
ARTICLE 4 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION	7
ARTICLE 5 : RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION	7
ARTICLE 6 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	7
ARTICLE 7 : EXAMEN DES OFFRES	8
7.1 : MODALITES DE VERIFICATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	8
ARTICLE 8 : MODALITES FINANCIERES	9
ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	9

ARTICLE 1 – POUVOIR ADJUDICATEUR

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
Représentée par Monsieur Hugo GILARDI, Directeur général
556, avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

Point de contact :

ars-hdf-achats-marches@ars.sante.fr

ARTICLE 2 – OBJET DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de fournitures de bureau aux directions et services de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France. L'agence compte environ 700 collaborateurs répartis sur 6 sites (Amiens / Arras / Beauvais / Laon / Lille / Valenciennes).

Les soumissionnaires disposent ci-dessous, à titre indicatif, d'une sélection représentative des cent (100) articles du bordereau des prix unitaires les plus commandés au titre de 2020 à 2024. Cette sélection figure le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) et permet au stade de l'analyse des offres de comparer et juger les prix.

Ligne BPU	Fournitures	Quantité
1	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm bleu	1928
2	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm orange	1483
3	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm violet	1240
4	Stylo bille gel rétractable Grip - Ecriture moyenne noir	1172
5	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm vert	1162
6	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm jaune	1132
7	Stylo bille 4 couleurs écriture moyenne	1125
8	Correcteur latéral - longueur 10m - largeur 5 mm	1073
9	Stylo bille gel rétractable Grip - Ecriture moyenne bleu	1070
10	Surligneur de poche à encre liquide jaune	1046
11	Feutre avec capuchon - Ecriture large noir	980
12	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm rouge	944
13	Chemise sans rabats à élastiques carte 450 g- Dos 1,5 cm jaune	931
14	Cahier spirale 70g, 17X22 cm,100 pages, seyès	788
15	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm framboise	776
16	Feutre avec capuchon - Ecriture large bleu	766
17	Chemise 3 rabats à élastiques carte lustrée 450 g- Dos 1,5 cm gris	717
18	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne noir	665
19	Stylo bille Cristal corps transparent-Ecriture moyenne 0,6mm bleu	646
20	Cahier spirale 70g, A4, seyès, 100 pages	605
21	Stylo bille Cristal corps transparent-Ecriture moyenne 0,6mm noir	603
22	Correcteur dévidoir 10 m- largeur de bande 4,2mm.	526
23	Surligneur de poche à encre liquide orange	514
24	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne bleu	495
25	Surligneur jaune	487
26	Stylo bille rétractable -Écriture moyenne noir	458
27	Cahier spirale 70g, 17 x22 cm,100 pages, 5x5	452
28	Surligneur de poche à encre liquide vert	450
29	Surligneur de poche à encre liquide rose	446

30	Feutre avec capuchon - Ecriture large rouge	432
31	Cahier spirale 70g, A4, seyès, 180 pages	412
32	Bloc A4 70g - 21x29,7cm - 5x5- 100 feuilles	411
33	Stylo bille rétractable -Écriture moyenne bleu	405
34	Cahier spirale 70g, A4, 180 pages, seyès	389
35	Bloc A4 80g - 21x29,7 cm - 5x5 - 80 feuilles	387
36	Bloc 60g A5 14,8x21 cm, 5x5, 100 feuilles	379
37	Cahier spirale 70g, 17X22, seyès, 180 pages	378
38	Cahier spirale 70g, A4, 5x5, 180 pages	373
39	Gomme plastique	371
40	Stylo bille gel rétractable écriture moyenne noir	363
41	Bloc de notes repositionnables 76x 127 mm - jaune	354
42	Cahier spirale 70g, A4, 180 pages, 5x5	350
43	Bloc A5 70g - 14,8x21cm - 5x5- 100 feuilles	349
44	Cahier spirale 70g, 17 x22 cm,180 pages, 5x5	348
45	Stylo bille gel rétractable écriture moyenne bleu	345
46	Feutre - Écriture moyenne noir	333
47	Feutre - Écriture moyenne bleu	327
48	Feutre avec capuchon - Ecriture large vert	318
49	Cahier spirale 70g, A4, 5x5, 100 pages	312
50	Chemise sans rabats à élastiques carte 450 g- Dos 1,5 cm bleu	298
51	Bloc 60g A4 21 x29,7 cm, 5x5, 100 feuilles	295
52	Bloc éphéméride date à gauche - 8,2x12cm	295
53	Bloc A4+ 80g - 21x31,5 cm - Ligné - 80 f - 4 trous	295
54	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm gris	275
55	Stylo bille rétractable -Écriture moyenne rouge	273
56	Lot de 6 blocs notes repositionnables 76x76 couleurs vives assorties	265
57	Boite de 10 Porte-mines 0,7 - Mines 0,7mm	265
58	Lot de 6 Blocs notes repositionnables 76x127 coloris assortis	264
59	Surligneur pointe large - Encre universelle jaune	262
60	Chemise sans rabats à élastiques carte 450 g- Dos 1,5 cm orange	247
61	Bloc éphéméride date à droite - 8,2x12cm	243
62	Stylo bille gel rétractable Grip - Ecriture moyenne vert	236
63	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne violet	235
64	Chemise sans rabats à élastiques carte 450 g- Dos 1,5 cm vert	229
65	Bloc éphéméride recyclé date à gauche - 8,2x12 cm	228
66	Stylo bille gel rétractable Grip - Ecriture moyenne rouge	226
67	Surligneur rose	218
68	Cahier spirale 70g, A4, 100 pages, 5x5	216
69	Correcteur frontal- dévidoir long 10 m largeur de bande 5 mm	213
70	Stylo bille cristal corps transparent-Ecriture moyenne 0,6mm rouge	209
71	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm jaune	205
72	Stylo bille rétractable -Écriture moyenne vert	201
73	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm bleu	198
74	Roller pointe métal - Ecriture moyenne - Niveau d'encre visib bleu	196

75	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne bleu clair	195
76	Cahier agrafé 70g, A4, Seyès,96 pages	194
77	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne rouge	193
78	Surligneur orange	189
79	Surligneur bleu	188
80	Roller pointe métal - Ecriture moyenne - Niveau d'encre visib noir	187
81	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm orange	185
82	Stylo bille rétractable Grip - Ecriture moyenne rose	184
83	Boite de 1000 Agrafes 24/6	181
84	Surligneur vert	178
85	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm rouge	172
86	Boite de 100 Pochettes coins en polypropylène 9/100e - incolore	169
87	Boite de 100 Stylos bille cristal -écriture moyenne- noir	153
88	Stylo bille gel rétractable Grip - Ecriture moyenne - Ergon. bleu	147
89	Correcteur à pinceau - Flacon de 20 ml	146
90	Lot de 10 Rouleaux d'adhésif invisible économique- 33 m x 19 mm	143
91	Stylo Feutre - Écriture moyenne rouge	142
92	Lot de 50 Boîtes à archives carton - Dos 10 cm	141
93	Stylo bille corps transparent-Ecriture moyenne 0,6mm vert	137
94	Chemise sans rabats à élastiques carte 450 g- Dos 1,5 cm rouge	134
95	Cahier agrafé 70g, 17x22 cm,5x5,96 pages	133
96	Stylo Feutre - Écriture moyenne vert	131
97	Lot de 100 Chemises 24x32 cm recyclées - 170 g assortis	131
98	Agrafeuse de bureau - 24/6 et26/6 - 25 feuilles	130
99	Chemise à sangle toilée- largeur max 13 cm bordeaux	129
100	Cahier spirale Notebook A4+, 5x5,160 pages	124

LIGNE BPU	CARTOUCHES IMPRIMANTES N/B	QUANTITES 2024
	Imprimante BROTHER HL-L5210DN	
1	Toner noir TN3600 BK / TN3600XL BK / TN3600XXL BK	9
2	Tambour DR-3600	4
	Imprimante HP LaserJet Pro M203dw	
3	Toner noir LaserJet CF230A	3
4	Toner noir LaserJet CF230X HP 30X	9
5	Tambour LaserJet CF232A HP 32A	4

ARTICLE 3 - CONDITIONS GENERALES DE LA CONSULTATION

3.1 : MODE DE PASSATION

Le présent accord-cadre est passé en application des articles R.2124-1, R.2124-2 et R.2161-1 à R.2161-5 du Code de la commande publique (CCP). Il vise à conclure un accord-cadre à bon de commande selon les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162.6 du CCP.

Le marché n'est pas alloué du fait de l'homogénéité de la prestation d'approvisionnement en fournitures de bureau destinées aux tâches administratives.

3.2 : DUREE DE L'ACCORD-CADRE

Cet accord-cadre est conclu pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible une fois pour une seconde période de vingt-quatre (24) mois. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder quatre (4) années.

3.3 : LIEUX D'EXECUTION

Le périmètre d'exécution de l'accord-cadre est la région Hauts-de-France et comprend les six (6) sites de livraisons suivant :

- Le siège, sis 556 avenue Willy Brandt - 8 étages avec ascenseurs 59777 Euralille ;
- 100 avenue Winston Churchill - 3 étages avec ascenseur - 62000 Arras ;
- 368, boulevard Harpignies – 5^{ème} étage avec ascenseurs - 59300 Valenciennes ;
- 75, rue de la Vallée, bâtiment C - 3^{ème} et 4^{ème} étages avec ascenseurs – 80000 Amiens ;
- Cité administrative au 1^{er} ou 2^{ème} étage avec ascenseur – 02000 Laon
- 13, rue Biot au 1^{er} ou 2^{ème} étage avec ascenseur – 60000 Beauvais

3.4 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

3.5 : VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

3.6 : LABEL :

Partant d'une démarche environnementale, conforme aux dispositions des articles 2111-12 et suivant du CCP, le pouvoir adjudicateur demande aux soumissionnaires de satisfaire, en ce qui concerne – pour tout ou partie – les fournitures de bureau objets du présent accord-cadre, aux labels suivants :



ARTICLE 4 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

- Le présent Règlement de la Consultation (RC).
- Un acte d'engagement (ATTR1) ;
- le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ;
- Un Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP).

ARTICLE 5 – RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable dans son intégralité sur le profil acheteur de l'ARS HDF (PLACE) à cette adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Informations complémentaires

Pendant la phase de consultation, les candidats peuvent faire parvenir leurs questions et les demandes de renseignements complémentaires par voie électronique sur la plateforme des achats de l'État (PLACE).

Les compléments d'informations demandés en temps utile, au moins 10 jours avant la date limite de réception des offres, sont transmis aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

Lorsqu'un complément d'informations nécessaire à l'élaboration de l'offre n'est pas fourni dans le délai des 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, le délai de réception des offres est reporté dans les conditions prévues à l'article R.2151-4 du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront mises en ligne sur le profil acheteur – PLACE – au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

ARTICLE 6 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

En application des articles R2132-7 et suivants du CCP, le pouvoir adjudicateur souhaite, à l'exclusion de tout autre moyen, la transmission des candidatures et des offres par voie électronique sur son profil acheteur (plateforme des achats de l'état) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La remise des offres dématérialisées sur cette plateforme implique pour le soumissionnaire d'appréhender le mode opératoire relatif au dépôt des offres sur ce site.

Par ailleurs, il est indispensable que les soumissionnaires prennent soin de déposer leurs documents dans des formats compatibles avec ceux communément utilisés par l'ARS Hauts-de-France, à savoir : Excel, Word, PDF, PowerPoint, zip ou rar.

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les documents déposés sur la plateforme des achats de l'état relatifs au marché sont rédigés en Français ou, le cas échéant, accompagnés de leur traduction en Français.

Candidature :

1. Présentation des candidatures

Éléments à produire prévus aux articles R.2143-1 à R.2143-16 du Code de la commande publique, notamment :

Candidature sous forme de Document Unique de Marché Européen (DUME)

Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un DUME électronique, disponible depuis cette adresse : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Des renseignements complémentaires au sujet du DUME électronique sont disponibles sur : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-entreprises>.

Candidature hors DUME

Les candidats transmettent les renseignements suivants :

- Lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou équivalent, dûment rempli, et daté). Dans le cas d'un groupement d'opérateurs économiques, le formulaire DC1 sera complété pour chaque membre du groupement ;
- Déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou équivalent, dûment rempli et daté); en cas de candidature groupée, le DC2 est rempli par chaque membre du groupement.

En outre :

- Le candidat produit à l'appui de sa candidature une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R2143-3, notamment qu'il est en règle au regard des [articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail](#) concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

2. Présentation des offres :

- l'acte d'engagement (ATTRI1) ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU), complété, daté et signé ;
- le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP) ;
- le mémoire technique ;
- le catalogue général du candidat accompagné des tarifs ou barèmes qui y sont attachés.

ARTICLE 7 – EXAMEN DES OFFRES

7.1 EXAMEN DES OFFRES

Les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, conformément aux dispositions de l'article R.2152-1 du Code de la commande publique sont éliminées.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses.

La régularisation des offres irrégulières ne peut avoir pour effet d'en modifier des caractéristiques substantielles – cf. Art. R. 2152-2 du CCP.

Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Critères techniques : 60 % dont :
 - La qualité des fournitures proposées dans le respect du descriptif des produits au BPU : 40% comprenant :
 - o la fonctionnalité
 - o le confort et l'ergonomie
 - o la durabilité (résistance à l'usure)
 - Le respect des critères RSE renseignés dans le CCATP, de la fabrication du produit au recyclage de ce dernier : 15% comprenant :
 - o la durabilité environnementale (produits verts).
 - o les modes de transport utilisés
 - o les mesures d'inclusions (critères sociétaux)
 - La proposition de solutions innovantes : 5%
- Le prix au travers du DQE : 40%

Au terme de l'étude, les offres sont classées dans un ordre décroissant au regard des notes obtenues lors de la combinaison des critères pondérés.

Le marché est signé par le pouvoir adjudicateur à l'issue d'un délai de onze jours suivant la notification des offres rejetées. Ce délai est porté à seize jours si la notification des offres rejetées n'a pas été transmise par voie électronique.

ARTICLE 8 – MODALITES FINANCIERES

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement bancaire ou postal avec un délai global de paiement (DGP) fixé à 30 jours.

L'unité monétaire utilisée pour ce marché est l'euro.

ARTICLE 9 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques six jours au plus tard avant la date limite fixée de remise des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile.

Toutes les demandes de renseignements se font sur la plate forme dématérialisée des achats de l'état (PLACE) <https://www.marches-publics.gouv.fr>

En cas d'impossibilité d'accès à la plateforme, la demande pourra être adressée à cette adresse : ars-hdf-achats-marches@ars.sante.fr

Le pouvoir adjudicateur communique les réponses aux candidats sur son profil acheteur (PLACE)

L'attention des opérateurs économiques est attirée sur le fait que l'Agence régionale de santé Hauts-de-France ne pourra communiquer des compléments d'informations, ou les réponses aux questions posées sur la plate forme dématérialisée des achats de l'état qu'aux seuls opérateurs économiques qui se seront identifiés par un téléchargement sur la plateforme dématérialisée, sous réserve qu'ils aient acceptés de s'identifier préalablement au téléchargement. Les opérateurs économiques qui ne se seraient pas identifiés préalablement au téléchargement du dossier de consultation ne pourront pas prétendre à la même information que ceux ayant procédé à leur identification.